

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE  
L'ÉCOLE SAINT-JEAN  
2019-2020**

**Date :** Le mardi 2 juin 2020  
**À :** 18h45  
**Lieu :** Rencontre virtuelle TEAM

|                           |                     |                                 |
|---------------------------|---------------------|---------------------------------|
| <b>Étaient présents :</b> | Isabelle Plasse     | Parent                          |
|                           | Marie-Ève Morin     | Parent                          |
|                           | Adams Mailloux      | Parent                          |
|                           | Isabelle Gendron    | Parent                          |
|                           | Catherine Champagne | Enseignante                     |
|                           | Anny Lessard        | Enseignante                     |
|                           | Lauraine Mercier    | Enseignante                     |
|                           | Antoine Leblanc     | Directeur                       |
|                           | Sonia Guimont       | Responsable du Service de garde |
| <b>Étaient absents :</b>  | Guylaine Bilodeau   | Parent                          |

**1. Ouverture de la réunion/ Accueil et présences**

Ouverture de la rencontre à 18h45

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Adopté par M. Adams Mailloux

**3. Période de questions du public virtuel**

Aucune question du public virtuel

**4. Adoption et suivi au procès-verbal du 18 février 2020**

Adopté par M. Adams Mailloux

**5. Situation : Covid-19**

Madame Marie-Ève Morin demande comment la Covid-19 a été vécue à l'école St-Jean. Madame Lauraine Mercier répond en disant que certaines directives ainsi que les consignes venant du ministre n'étaient pas claires. Qu'il y a eu beaucoup d'adaptations à faire. Cependant, suite à l'installation de TEAM la communication était plus facile avec les élèves. Les TES ainsi que les spécialistes participent beaucoup aux rencontres et il y a une belle entraide entre collègues.

Madame Anny Lessard mentionne qu'après une consultation auprès des autres enseignants, la plupart trouvent qu'il est difficile de ne pas avoir de proximité avec les élèves, qu'il y a un manque d'emprise et que les parents ne sont pas toujours collaborateurs. Elle dit qu'il y a beaucoup d'appréhension concernant la matière enseignée.

Elle dit également qu'à l'école St-Jean, nous sommes chanceux, car nous avons été très proactifs et très bien accompagnés par notre directeur M. Antoine Leblanc.

Madame Lauraine lève son chapeau à M. Antoine et tout le monde approuve.

M. Antoine dit être dans une école innovante, à l'avant-plan et en est très fier.

Madame Marie-Ève Morin remercie tous les enseignants.

## **6. Dossiers menant à une prise de décision**

### **6.1 A) Adoption du budget initial du service de garde 2020-2021**

Madame Sonia Guimont mentionne qu'il a été très difficile de faire le budget avec la situation actuelle. Elle dit que le budget est fait en fonction d'une baisse de la clientèle. La contribution des parents est de 8,50\$ jusqu'en janvier et que les journées pédagogiques ont été augmentées à 17\$.

Adopté par Madame Julie Blanchard

### **B) Adoption du budget initial de l'école 2020-2021**

M. Antoine présente le budget école. Il y aura une baisse de la clientèle à environ 364 élèves puisqu'il y aura une classe de maternelle en moins. Il y aura donc moins d'allocations allouées à l'école. Il nous dit qu'il n'y aura pas de plan de redressement à ce jour le 2 juin 2020. Par contre, nous devons nous attendre à un déficit si le gouvernement du Québec décide de ne pas pallier au manque à gagner que nous avons dû faire face pendant la pandémie.

Adopté par Madame Isabelle Plasse.

### **6.2 Approbation**

#### **A) Des règlements du service de garde 2020-2021 et de son volet financier**

Madame Sonia nous dit qu'il n'y aura aucun changement dans la régie interne à l'exception des dates. Elle dit que le volet financier est imposé par la commission scolaire donc elle n'a fait aucune modification.

Approuvés par Madame Marie-Ève Morin

#### **B) Des règlements du service des dîneurs 2020-2021 et de son volet financier**

Aucun changement dans la régie interne à l'exception des dates. Dans la grille de tarification, il y a eu une augmentation de 0,05\$ pour la surveillance du dîner.

Approuvés par Madame Isabelle Plasse

### **6.3 Approbation des règles de conduite**

M. Antoine mentionne que nous poursuivrons avec les billets jaunes et les billets roses

ainsi que la continuité des GALAS VIP si les rassemblements sont permis. Il dit que le code de vie est applicable à tous les élèves, des plus petits aux plus grands.

Approuvées par M. Adams Mailloux

#### **6.4** Approbation de la grille-matières

M. Antoine explique que la grille-matières est le nombre de minutes que les enseignants travaillent certaines matières. Il dit qu'elle a été reconduite afin d'avoir une certaine stabilité.

Approuvée par M. Adams Mailloux

#### **6.5** Approbation de la liste des fournitures et effets scolaires

M. Antoine avait demandé aux membres de prendre connaissance des listes de fournitures. Il passe donc aux listes des effets scolaires. Il démontre un changement comparativement aux années précédentes. Il explique que nous proposerons un enseignement plus traditionnel avec des cahiers d'apprentissages ce qui explique le coût plus élevé des factures. Madame Julie Blanchard demande si la situation redevient à la normal, s'il sera possible de modifier les factures. M. Antoine répond que les cahiers seront commandés en juillet donc s'il y a d'autres consignes d'ici la commande, nous proposerons un changement, par contre, si les cahiers sont reçus, nous ne pourrons les retourner. Madame Blanchard demande aussi s'il est possible que les élèves travaillent seulement avec des cahiers maisons puisque nous ne savons pas si les élèves feront l'école à la maison en septembre. M. Antoine explique que l'achat des cahiers d'exercices est justement afin de prévoir si les élèves devaient faire l'école à la maison, il sera donc plus facile d'écrire dans un cahier qu'à l'ordinateur.

Approuvées par Madame Catherine Champagne.

### **7. Dossiers d'informations**

#### **7.1** Vie au Service de garde d'urgence/ remerciements

Madame Sonia explique que le service de garde d'urgence ouvre à 6h30 le matin et que les parents ont jusqu'à 6h00 le matin pour inscrire leur enfant pour la journée. Les inscriptions se font chaque jour. Entre 6h30 et 7h00, c'est le temps de prévu pour planifier la journée. Depuis le début, il y a entre 8 et 10 élèves d'inscrits, ce qui se gère bien. Les mesures mises en plus sont plus faciles à organiser vu le petit nombre d'élèves inscrits. Il y a toujours 2 éducatrices et Madame Sonia y est tous les jours. Le local avait déjà été organisé donc nous étions prêts. Elle mentionne que les enfants sont contents et respectent bien les règles et que les éducatrices sont bien heureuses et toujours disponibles. Les enfants peuvent suivre leurs rencontres TEAM et ne sont pas pénalisés. Le service de garde d'urgence se terminera le 19 juin pour laisser place au camp de jour pour l'été.

M. Antoine félicite tout le personnel du service de garde.

Madame Marie-Ève se questionne concernant les frais qui n'ont pas été chargés depuis mars. Elle se demande également s'il y aura des ajustements de faits. M. Antoine dit que nous attendons les directives de la Commission scolaire afin de procéder aux remboursements des paiements qui ont été faits. Madame Sonia informe également qu'aucun frais ne sera chargés du 13 mars à la fin de l'année et que les ajustements devraient être faits vers la fin juin.

Madame Morin félicite tout le monde.

### **7.2** Photos scolaires 2020-2021

M. Antoine explique que nous avons reçu un service discourtois de la part de photo repensée. Nous nous sommes donc tournés vers le studio La pomme verte ou le dossier s'est réglé rapidement. La date de la photo sera le 28 septembre 2020.

### **7.3** Calendrier scolaire 2020-2021 : journées pédagogiques mobiles

M. Antoine explique que les enseignants voulaient 2 demi-journées pédagogiques école et suite à un appel à Madame Marceau, avocate à la Commission scolaire, il a été décidé qu'il y aura 2 journées pédagogiques école complètes puisqu'il y a trop d'enjeux. Les dates seront le 22 février 2021 et le 14 juin 2021. Il y aura également une journée pédagogique bassin soit le 25 janvier 2021.

### **7.4** Centre scolaire des Grandes Seigneuries

La Commission scolaire des Grandes-Seigneuries se nommera Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries. M. Antoine invite les membres à un webinaire qui se tiendra le 9 juin prochain de 19h00 à 20h30.

### **7.5** Caisse scolaire

Ce sujet sera reporté à l'an prochain.

## **8. Mot du représentant du comité de parents**

M. Adams Mailloux n'a rien à dire puisque la rencontre a été annulée.

## **9. Dépôt de documents**

Aucun document n'est déposé.

## **10. Autres sujets**

M. Antoine remercie Madame Isabelle Plasse pour toutes ces années au sein du C.E. de l'école St-Jean. Il l'informe qu'il y aura une petite surprise pour elle le 18 ou le 19 juin. Madame Plasse remercie tout le monde et dit être très satisfaite de son parcours.

Madame Julie Blanchard demande s'il y aura quelque chose d'organisé pour les finissants. M. Antoine répond qu'il y aura quelque chose en cohérence avec la santé publique afin que les élèves puissent dire un dernier au revoir. Des informations suivront sous peu.

## **11. Levée de l'assemblée**

La séance est levée à 8h35

---

Isabelle Plasse, présidente

---

Antoine Leblanc, directeur

